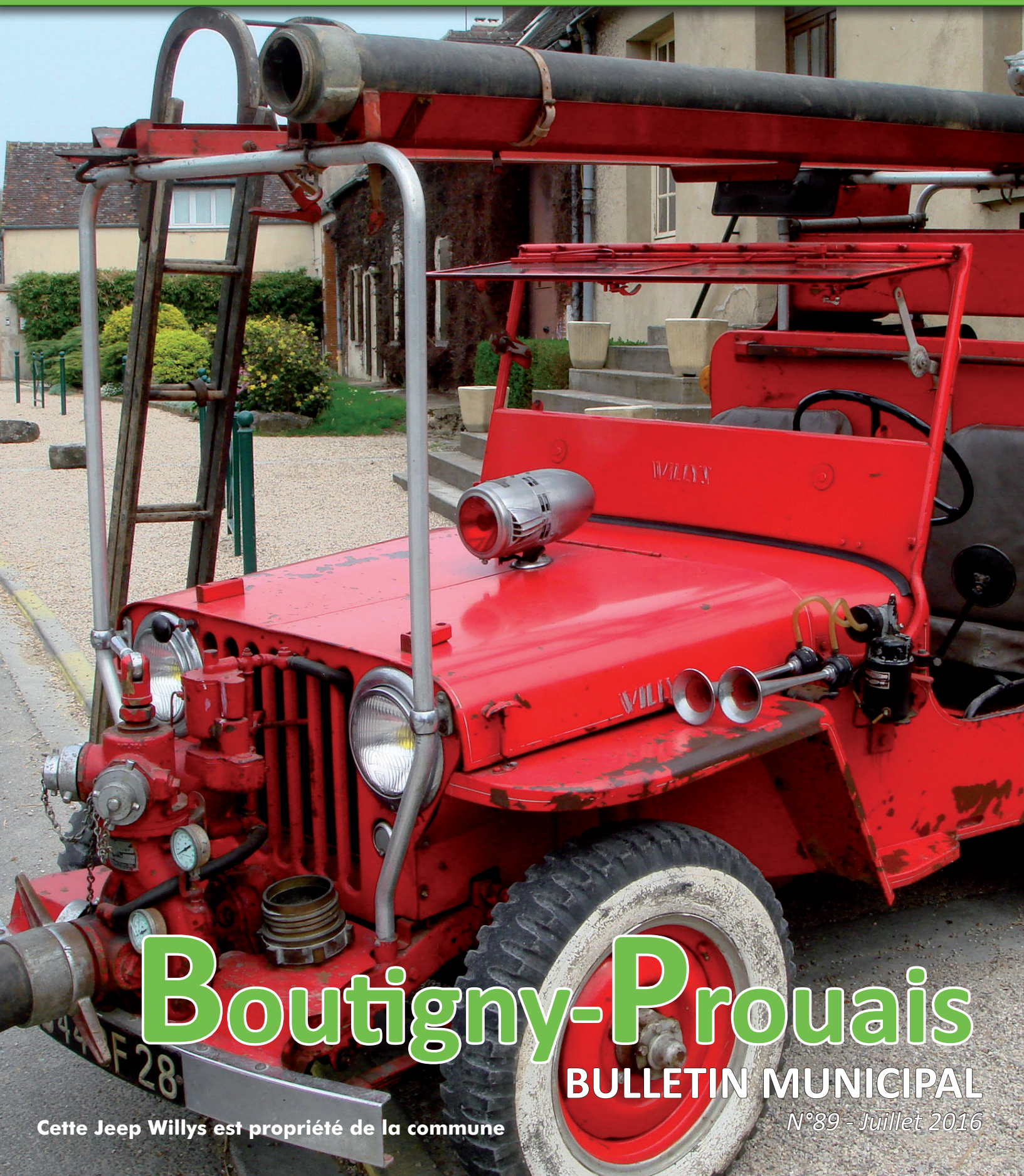


ENTRENOUS



www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■



Boutigny-Prouais

BULLETIN MUNICIPAL

N°89 - Juillet 2016

Cette Jeep Willys est propriété de la commune

Vie municipale

**Directeur de la publication :**

Mireille Eloy
Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Relecture

Agnès Ventura

Maquette et Impression

Johnathann GODARD
Photos libres de droit
Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire
28410 BOUTIGNY
Tél : 02.37.43.00.43
Fax : 02.37.65.11.81

Courriel :

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web :

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais_page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de
la Mairie de BOUTIGNY :

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	14h30 - 17h30
Mercredi	14h30 - 17h30
Jeudi	14h30 - 17h30
Vendredi	14h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30
Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes cher(e)s administré(e)s,

Comme vous, je constate que la verdure pousse. Elle pousse même très vite et si, comme vous, j'ai choisi de venir vivre à la campagne, entourée de végétation, d'oiseaux et d'animaux, il n'en ai pas moins nécessaire de s'appliquer à entretenir et à nettoyer ses abords. Ainsi, il me paraît important de rappeler la part de travail qui revient à chacun.

Si la mairie doit le nettoyage et l'entretien des caniveaux, le trottoir qui longe votre propriété est à votre charge.

Je constate dans bien des endroits, que l'herbe prend ses droits ou encore que la végétation encombre le passage réservé aux piétons, empiète sur le domaine public, sans compter les arbres naissants qui soulèvent l'enrobé du trottoir.

Il est important que chaque administré porte attention au bon état de ses abords.

Je ne suis pas sans négliger le fait que chacun d'entre nous paie des impôts, que vos élus s'appliquent à maîtriser au mieux, mais vous comprendrez bien que s'il nous faut procéder à l'entretien global des trottoirs, devant vos propriétés, une nécessaire augmentation de votre participation sera nécessaire.

Il n'est pas possible non plus de passer sous silence les nuisances rencontrées par nos agents communaux pour tondre les espaces verts !

Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens, ramassez les déjections de vos animaux !!!

Nous avons placé des pancartes rappelant que « les crottes, c'est dans le sac ». Ces pancartes sont arrachées, déplacées ...

Dois-je en arriver à ne plus faire tondre ces espaces de convivialités que sont les places de nos églises, les espaces verts du Nerprun, des Primevères etc ..., ou encore à faire dresser procès-verbal pour infraction à la loi ?

J'espère vivement que ces quelques lignes auront attiré votre attention car il s'agit, dans l'intérêt de tous, de préserver à notre village son caractère rural mais aussi de pouvoir se flatter d'habiter un village propre où il fait bon se promener en admirant le paysage, sans avoir à descendre d'un trottoir encombré par les herbes, les arbustes ou les crottes de chien.

Je vous donne rendez-vous le 13 juillet au soir, à Prouais, à « La Grange » pour fêter dignement notre Fête Nationale et à celles et ceux que je n'aurais pas le plaisir de rencontrer, je souhaite d'excellentes vacances.

Très cordialement,

Votre maire,
Mireille Eloy

BREVES DE CONSEIL

DECISIONS PRISES AU COURS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2016



1. Approbation du compte-rendu du 18 mars 2016 - à l'unanimité
2. Délibération pour acceptation de la note d'honoraires de la maîtrise d'œuvre, la société Albâtre Architecture, concernant l'aménagement du Centre Technique municipal - à l'unanimité

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à Mr Ludovic Bréant, architecte DPLG, gérant de la Sté Albatre Architecture, à hauteur de 10 % du montant dudit projet. L'estimatif retenu lors de la délibération du 22 janvier était de 77 346 € € aussi les honoraires du maître d'œuvre seront de 7 734.60 € HT allant de l'esquisse – études préliminaires au dossier des ouvrages exécutés. A ce jour, nous devons à Mr Bréant la somme de 2 320.38 € HT (PRE+APS+APD) dans l'attente de l'obtention des subventions nécessaires à la réalisation de l'aménagement.

3. Délibération pour acceptation de l'adhésion des communes de Boinvilliers, Dammartin en Serve, Longnes, Mondreville, Villette au Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'Ouest Yvelines - à l'unanimité

Le 31 décembre 2016, suite à la reprise de la compétence « déchets » par la communauté de communes du Pays Houdanais, il y a lieu d'approuver l'adhésion de ces communes, à compter du 1er janvier 2017, au Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets (SIEED) dont dépendent les communes de la communauté de communes du Pays Houdanais.

4. Délibération pour déléguer les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à l'Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais - à l'unanimité

Le prestataire actuel pour les Temps d'Activités Périscolaires est l'IFAC, mais suite à de nombreuses remarques négatives de la part des parents d'élèves et des désinscriptions de certains enfants en cours d'année, il a été décidé de venir à trouver un nouveau prestataire.

De bons échos d'une association qui pourrait venir à proposer de telles activités puisqu'elle gère déjà les Temps d'Activités Périscolaires de communes environnantes, ont conduit à l'organisation d'un rendez-vous avec le directeur de l'Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais.

Leur offre financière fait état d'un montant total annuel de 27 313 € pour la période allant de septembre 2016 à juin 2017.

Le tarif des Temps d'Activités Périscolaires facturés aux familles pour l'année scolaire 2016/2017 a été voté à la majorité (1 contre), à savoir :

- Pour le premier enfant : 85 €/an
- Pour le deuxième enfant : 75 €/an
- A partir du troisième enfant : 65 €/an

5. Délibération pour adoption du nouveau règlement du SIEPRO - à l'unanimité

Pour la présentation des 3 amendements relatifs à la dissimulation des réseaux électriques pour deux d'entre eux et à l'alimentation électrique des équipements de sécurité pour le troisième

6. Délibération pour fixation du tarif du déjeuner du mercredi midi à destination des élèves de l'école de Boutigny-Prouais fréquentant le centre de loisirs l'après midi - à l'unanimité

La perception de Dreux nous demande de délibérer sur le montant demandé aux familles pour cette prestation soit un forfait de 67 € par trimestre et par enfant.

7. Délibération pour désignation des membres du conseil d'administration de l'Association Foncière de Prouais - à la majorité (2 abstentions)

Les règles de constitution et de fonctionnement des associations foncières de remembrement sont fixées par décret en Conseil d'Etat et de ce fait, l'Association Foncière de Prouais se doit de procéder à la mise en conformité des statuts et au renouvellement de son Bureau dont la composition est à présent partie prenante avec le Conseil Municipal et la Chambre d'Agriculture.

En accord avec son Président, il a été convenu de présenter au conseil municipal la validation de :

- Maryse ROUSSEAU demeurant 5 bis, rue de la Madeleine à SAINT LAURENT LA GATINE
 - Marc BALLESTEROS demeurant 20 rue de la Fée à PROUAIS
 - Pascal LETELLIER demeurant 44 rue de la Fée à PROUAIS
- et Mireille ELOY, maire de la commune de BOUTIGNY-PROUAIS - 4, rue du Rosaire
pour siéger au Bureau de l'AFP

8. Délibération pour validation de l'achat du camion benne à destination des services techniques - à l'unanimité

Après présentation par Fabrice Geffroy des différentes offres à la disposition des membres du Conseil Municipal, le camion benne MAXITY 150.35/6 - 2016 de marque RENAULT TRUCKS proposé par le Poids Lourd Drouais a été choisi, au prix de 27 578.33 € HT

ENTRE NOUS : RAPPEL

Pour vous permettre d'envoyer en temps voulu vos articles afin qu'ils soient publiés dans Entre Nous, ci-dessous le tableau des périodes couvertes et des dates limites de remise des articles.

Nombre de parutions : 6	1	2	3	4	5	6
Périodes couvertes	Janvier / Février	Mars / Avril	Mai / Juin	Juillet / Août	Sept / Oct	Nov / Dec
Date de remise des articles :	9 février	6 avril	5 juin	7 août	9 octobre	4 décembre
Date de distribution : <i>Cette date peut varier de quelques jours en fonction des disponibilités de l'imprimeur.</i>	fin février	fin avril	fin juin	fin août N° Spécial rentrée des classes	fin octobre	23 décembre
A qui adresser vos articles ?	Jean-Bernard BESSARD. Adresse Mail : jbbessard@gmail.com					

J-B BESSARD



Le CCAS l'a proposé, les botipratiens l'ont adopté ! « Adopte un veuf »

Le jeudi 28 avril, nos anciens étaient au cinéma Cinécentre de Dreux pour apprécier un film dans l'air du temps.

La crise du logement, le conflit des générations, la solidarité subie ou souhaitée... On l'aura compris : l'actualité aura été la principale inspiration de François Desagnat. Dans Adopte un veuf, le réalisateur met en scène un retraité bougon (André Dussollier) qui va connaître les joies et les aléas de la colocation, en recueillant chez lui trois jeunes précaires rigolos (Bérengère Krief, Arnaud Ducret et Julie Piaton).



Nos aînés ont apprécié cette comédie...

A l'issue de ce spectacle, ils ont pu profiter d'un goûter, suivi d'une loterie où de nombreux lots ont été gagnés.

Une bonne journée....

Merci à la Mairie pour la mise à disposition du car et merci à notre chauffeur !

PB

VOUS N'ÊTES PAS SEUL...

Vous êtes une personne isolée, domiciliée sur la commune, le CCAS vous propose en juillet et en août, une permanence d'assistance et d'aide en cas de nécessité absolue.

Contacter la Mairie au 02.37.43.00.43

qui informera l'administrateur de permanence afin de prendre en compte votre problème pour essayer de trouver une solution appropriée.

CCPH - Fêtes de la St Christophe

Dimanche 3 juillet prochain, la CCPH perpétuera la tradition de la Saint Christophe en produisant le défilé de voitures et chars fleuris, dans les rues houdanaises.

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER A CES ANIMATIONS



FETE DE LA SAINT CHRISTOPHE

Dimanche

10h : Cour de l'hôpital
Regroupement des participants au défilé

11h30 : Départ du Corso, des majorettes de la DIXMUDE et de la Fanfare SHOWBOBBINS

15h : Centre Ville
Course Cycliste

Samedi

17h : Place de la Boldo
Marché Nocturne

21h : Place de la Tour
Concert Gratuit
Stéphane MONDINO
Hommage à Balavoine
& le groupe USE ME
(en 1^{re} partie)

Renseignements :
Mairie de Houdan 01 30 46 94 16

SAM 2 & DIM 3 JUILLET 2016

Vie associative



Félicitations à l'ASPIC

Le 30 avril 2016, l'ASPIC proposait une sortie découverte des grottes du Foulon et de la ville de Bonneval (surnommée la petite Venise de la Beauce).



43 personnes présentes ont été accueillies par le propriétaire du site Monsieur Jérôme Philippot, un homme passionné qui a présenté de manière très vivante ce site géologique unique au monde. Nous avons pu observer des géodes marines de quartz et de calcédoine ainsi que de nombreux fossiles cristallisés dont des coraux géants aujourd'hui disparus. Il est aussi rarissime d'observer la couche géologique de la fin du Jurassique date de la disparition des dinosaures. En 2010 des scientifiques ont découvert des os géants de dinosaures.

Ces grottes forment un réseau qui s'étend sur des kilomètres sous la ville de Châteaudun. Elles ont été habitées par les hommes préhistoriques il y a 300 000 ans. Une superbe collection d'outils en silex taillé y est exposée.

A l'issue de cette visite nous avons partagé un menu du terroir, servi dans la salle panoramique située sous

la voute de la grotte.

Départ pour Bonneval, très belle cité médiévale entourée de fossés alimentés en eau par le Loir. Le groupe a été chaleureusement accueilli par le maire Monsieur Joël Billard pour une balade en bateau électrique.

Au fil de l'eau, nous avons pu voir différents lavoirs du XIXe siècle (il y en a une centaine), les tours et portes du XIIIe siècle, le monastère, les maisons du XIIIe et XVème siècle.

Cette visite mérite d'être renouvelée en été lorsque les lavoirs et les différents sites sont animés et couverts de fleurs (il est prudent de réserver le bateau).

Merci à la municipalité pour la mise à disposition du car, piloté par notre sympathique chauffeur Monsieur Jean-Pierre Gilard.



Vie associative



01 Juillet

20H à 22H SALLE POLYVALENTE
BOUTIGNY COMITE DES FETES DE
PROUAIS
Soirée Mini Disco

13 Juillet

23 H Feu d'artifice sur la Place de
l'Eglise à Prouais

13 Juillet

19 H LA GRANGE
MAIRIE - Repas communal

14 Juillet

16 H Place de l'Eglise de PROUAIS
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Animations et jeux pour les enfants

03 Septembre

NOGENT LE ROI LA FRATERNELLE
Forum des Associations

03 Septembre

CONDE SUR VESGRE LA FRATERNELLE
Forum des Associations

04 Septembre

9 H à 12 H STAND DE TIR LA FRATER-
NELLE Journée portes ouvertes

10 Septembre

13 H 30 à 18 H 30 STAND DE TIR
LA FRATERNELLE
Journée portes ouvertes

11 Septembre

9 H à 12 H STAND DE TIR
LA FRATERNELLE

Journée portes ouvertes

11 Septembre

19 H SALLE POLYVALENTE
ASCBP SECTION FOOT

Assemblée Générale

17 Septembre

ASPIC - PLACE DE BOUTIGNY
9H à 12H

Journée du patrimoine (Expo véhicules
automobiles et vélomoteurs anciens,
visite de l'Eglise St Pierre de BOUTIGNY.

17 Septembre

ASPIC - PLACE DE PROUAIS
13H à 18H

Journée du patrimoine (Expo véhicules
automobiles et vélomoteurs anciens,
visite de l'Eglise St Rémy de PROUAIS.

08 Octobre

10 à 19 H LA GRANGE
ASPIC Exposition

08 Octobre

15 H LA GRANGE
ASPIC - Concours de dictée

09 Octobre

10 à 19 H LA GRANGE

ASPIC - Continuité de l'exposition

09 Octobre

10 H 30 LA GRANGE - ASPIC
Remise des prix concours photos

15 Octobre

19 H 30 SALLE POLYVALENTE COMITE
DES FETES DE PROUAIS

Soirée à thème

11 Novembre

10H30 - PROUAIS
Monument aux morts

11 H BOUTIGNY

Monuments aux morts

MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS

Commémoration Armistice 1918

18 et 19 Novembre

8H à 19H STAND DE TIR

LA FRATERNELLE

Concours UFOLEP Raymond Gareau

03 Décembre

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Sainte Barbe

10 Décembre

MAIRIE Spectacle de Noël pour les
élèves

10 Décembre

17 H - LA GRANGE

Concert des Bardes du Pays Houdanais



Bibliothèque Municipale Régine Deforges

4 rue du Rosaire
28410 Boutigny-Prouais

☎ 02 37 43 05 14

✉ boutigny.prouais@wanadoo.fr

Avec le concours de la Bibliothèque Départementale d'



Votre Bibliothèque cet été

sera ouverte :

les mercredis :

en juillet (aux horaires habituels - 14h00 à 16h00)

les samedis

en juillet (aux horaires habituels - 16h00 à 18h00)

sera ouverte :

les mercredis : en août de 14h30 à 16h30

les samedis : FERMETURE

Ré-ouverture :

le mercredi 7 septembre à 14 heures

**Bonnes vacances à toutes et à tous
et bonnes lectures !**

L'équipe des Bénévoles

**Quelques idées de livres
à glisser dans vos valises**

pour les adultes :

Le dompteur de lions (C. Lackberg)

Congo Requiem (JC Grangé)

L'horizon à l'envers (M. Levy)

Millenium Tome 4

On dirait nous (D. Van Cauwelaert)

Le livre des Baltimore (J. Dicker)

pour les enfants :

La grosse faim de p'tit bonhomme

Poneys et chevaux

Rêve de lune

Totoche et la petite maison de Meredith

Une pomme pour deux...

Pourquoi fêtons-nous le 14 juillet avec un feu d'artifice ?

Très ancienne, la tradition du feu d'artifice n'a pas toujours eu le sens festif qu'on lui connaît aujourd'hui. Le feu d'artifice est, en fait, l'un des rares symboles de la monarchie que le peuple français a souhaité garder.

Au XVIII^{ème} siècle, lors de fêtes princières, Louis XIV donnait beaucoup de feux d'artifice. Victoires, mariages, baptêmes... à Versailles ou à Fontainebleau, le feu d'artifice était réservé à l'élite de la nation. Délaisé durant plusieurs années, c'est sous la III^{ème} République (1870-1940) que le feu d'artifice didactique surgit : la notion spectacle d'un côté, la notion enseignement de l'autre. A l'époque, on lisait « Vive la République » sur une sorte de calque, avant que les lettres s'embrasent dans le ciel. L'idée : faire passer un message au peuple en le divertissant.

Institué par la loi en 1880 - en référence à la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 et donc à la fin de la monarchie absolue - le 14 juillet devient jour de fête nationale en France. Le feu d'artifice lui, un symbole du 14 juillet.

Au XIX^{ème} siècle, le feu d'artifice se modernise grâce à plusieurs artificiers dont la maison Ruggieri fait partie. Le feu, les détonations, le contraste de la lumière... autant d'éléments qui donnent un côté magique et fascinant au feu d'artifice.

Pourquoi allons-nous au bal des pompiers le 14 juillet ?

Contre toute attente, la tradition du bal des pompiers débarque assez tardivement en France, dans les années 1930. Bien que le bal lui-même, existe depuis la nuit des temps. Il se démocratise ensuite sous la III^{ème} République (1870-1940).

A cette époque, le pompier est un personnage très important. Il représente l'armée au service du peuple. C'est donc naturellement qu'il a toujours été associé aux festivités du 14 juillet. Que ce soit pour surveiller que tout se passe bien durant les feux d'artifice ou pour défiler dans les petites communes sans militaire.

Pourquoi les troupes françaises défilent-elles le 14 juillet ?

C'est la III^{ème} République (1870-1940) qui a institué le défilé militaire du 14 juillet. La France veut montrer qu'elle a reconstitué son armée 10 ans après la défaite contre les Prussiens en 1870. L'idée : faire défiler les hommes en armes, l'armée de la nation.

Le défilé militaire du 14 juillet s'entérine dans une véritable tradition où prime l'importance d'expliquer le rôle d'une armée dans la démocratie. Dans le défilé du 14 juillet également, la nostalgie d'une France puissante et respectée.

Après la Première Guerre mondiale, le défilé du 14 juillet devient l'hommage de la nation à ceux qui sont morts pour elle.



13 juillet à PROUAIS

19h Repas

22h30 Feu d'Artifice suivi d'un bal populaire

14 juillet à BOUTIGNY

14h30 place de l'Eglise
Après-midi, jeux pour les enfants organisés par les pompiers



PROGRAMME DE L'ASPIC RENTREE 2016

17 et 18 septembre Journées du patrimoine : Les portes de nos deux Eglises seront ouvertes. Exposition place de l'église de Boutigny de véhicules anciens, le samedi après-midi. (Horaires communiqués par l'Office du Tourisme de Houdan.)

Samedi 8 octobre de 14h à 18h : exposition «LES POSTES DANS LA GRANDE GUERRE »,
Exposition d'objets de la guerre 14/18 et surtout : la deuxième DICTEE...

Dimanche 9 octobre de 10h à 18 h suite de l'exposition ainsi qu'une exposition de l'atelier « la Passerelle du Savoir Faire ».

10h30 résultat du concours photos.

L'après- midi projection du film «LA COMMUNALE»

d'après l'œuvre de Jean L'Hôte, film tourné avec les enfants de Boutigny

RAPPEL : 9ème concours photos 2016 (Réservé aux amateurs) Clôture le 11 septembre

Thèmes :

- Le Marché alimentaire
- Les ports (pêche et plaisance)
- La découverte de la commune de Boutigny-Prouais

Règlement :

Vous pouvez participer à ce concours dans l'une ou l'ensemble des catégories en fournissant un maximum de 1 photo.

Format : 18x24 sans marge et sur papier photo, les mêmes œuvres ne peuvent concourir dans plusieurs catégories.

Toutes les photos seront restituées à leurs auteurs. Les prises de vues de ce concours resteront la propriété de l'ASPIC et serviront éventuellement à l'illustration de documents de l'association.

Pour concourir, il est demandé une participation pour frais de 2 euros (espèces, chèque ou timbres).

Récompenses : 3 prix par catégorie. Remise des prix le 9 octobre 2016

Vous voulez une bonne photographie : prenez un bon sujet bénéficiant d'un éclairage valorisant, cadrez et équilibrez bien votre image, sans oublier de faire la mise au point sur le sujet principal.

Vous voulez une excellente photographie : soyez créatif, saisissez une image forte, pleine de vie qui sera en mesure de procurer une émotion à celui ou celle qui la contemple.

Un super décor, un magnifique paysage ou tout autre sujet esthétique, n'assurent pas obligatoirement un bon cliché.

DEMANDE DE BULLETIN D'INSCRIPTION AUPRES DE L'ASPIC
4, rue du Rosaire 28410 BOUTIGNY-PROUAIS ou au 06 62 93 68 75

Solstice d'été : le jour le plus long

La conséquence la plus évidente du phénomène du solstice d'été est **l'allongement maximum de la durée du jour visible**. A Paris, l'an passé, la durée entre le lever et le coucher du soleil a atteint 16 heures, 10 minutes et 48 secondes le 21 juin 2015, son maximum annuel. L'astre est apparu à l'est dès 5h47 pour disparaître à 21h58. A partir du lendemain, la durée de la journée a commencé à redescendre progressivement. D'abord imperceptiblement, puis de plus en plus vite jusqu'à l'équinoxe d'automne. L'étymologie latine du mot solstice traduit d'ailleurs cette progression : sol (soleil) et sistere (s'arrêter) rappellent que c'est à cette période que la durée du jour évolue le moins rapidement. Attention cependant : si c'est théoriquement au moment du solstice d'été que le soleil se lève le plus tôt le matin ou se couche le plus tard le soir, ce principe n'est pas toujours rigoureusement exact. En cause, la course légèrement elliptique de la Terre autour du Soleil, marquée par des accélérations et des ralentissements.

Date du solstice d'été 2016

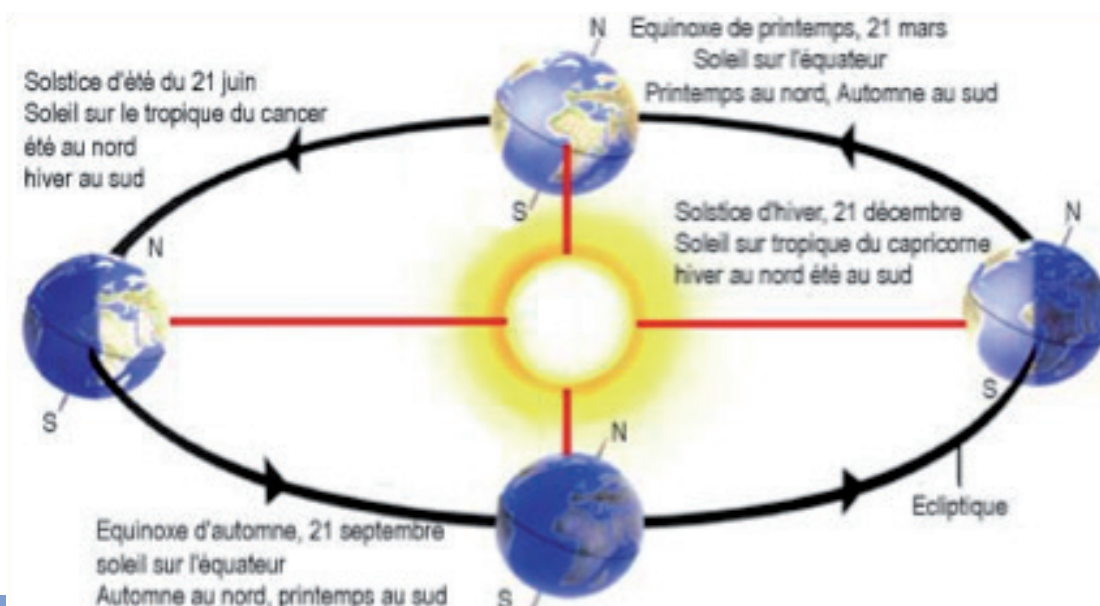
Pour 2016, le 20 juin ! A 22h34... L'année précédente, le solstice d'été avait eu lieu le 21 juin à 16h37 :55 U.T.C (18h37, heure de Paris) très exactement selon les chiffres fournis par l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides. Le moment exact du solstice évolue chaque année.

En 2008, 2012, 2016 ou 2020, le solstice d'été intervient le 20 juin. Là aussi, il s'agit d'un effet de la trajectoire de la Terre par rapport au Soleil. En effet **l'année civile (365 jours) ne correspond pas à l'année tropique, c'est-à-dire la durée exacte que met notre astre à tourner autour de notre étoile (365 jours, 5 heures et 48 minutes et 45 secondes)**. Si ce «décalage» est corrigé par les années bissextiles, la trajectoire elliptique de la Terre joue aussi un rôle. Ainsi, si le solstice a lieu dans la grande majorité des cas le 21 juin, il existe des exceptions.

Solstice d'été : des traditions religieuses et laïques

La fête de la musique en 1982, n'a fait que reprendre une vieille idée... Le solstice d'été marquait le début de l'année chez les Egyptiens, qui constataient à la même époque le gonflement du Nil. L'évènement avait aussi son importance chez les Celtes, qui célébraient alors la fête de Litha. La force, la fertilité sont au cœur des rituels, dans une période pleine de vie et de lumière. Aujourd'hui, des foules considérables se réunissent chaque année le 21 juin sur le site de Stonehenge, en Grande-Bretagne, en souvenir de ces célébrations païennes.

Les festivités de la Saint-Jean animent les villages aux alentours du solstice. Il est de coutume d'allumer un grand bûcher sur une place autour duquel on festoie et danse à l'envie



ABANDON DE CHATS

Dans la semaine entourant la Pentecôte, 3 petits chatons non sevrés ont été trouvés à Boutigny.

Ils ne peuvent donc se nourrir seuls.

S'il s'agit d'un abandon, cet acte lâche les envoie directement à une mort certaine, dans d'horribles souffrances : mourir de froid et de faim. Ces êtres sont sensibles et souffrent.

Agir en responsable, c'est chercher à les placer où avoir le courage de les faire euthanasier, proprement et sans souffrance, chez un vétérinaire.

C'est aussi penser à faire stériliser la chatte. Va-t-elle continuer à faire des petits ?

« Si vous avez besoin de conseils et bénéficier des tarifs association, téléphonez à l'Ecole du chat :

02 37 32 61 92 ou 06 10 57 54 74

Si il y a bien une chose qui nous fait du bien c'est de nous sentir aimé. Les animaux sont très sensibles à l'amour qu'on leur porte

Votre maire,
Mireille ÉLOY

La prolifération du chat



Livre II du Code rural et articles 521-1, R 654-1, R655-1 du Code pénal

L'animal est un être sensible : son propriétaire a le devoir de le placer dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.

Le propriétaire d'un animal a le devoir de lui éviter toute souffrance inutile.

Le propriétaire d'un animal doit en assumer pleinement la responsabilité.

Informations

Etat civil

NOS JOIES...



HODIESNE Timothée né le 17 Avril 2016

JACGERT Ethan né le 21 Mai 2016

BASQUE Lilou née le 27 Mai 2016

Bienvenue aux bébés,

Félicitations aux heureux parents.

ILS SE SONT DITS OUI...



JOYEUX Clément et BAUDIN Adeline

le 11 Juin 2016

Sincères félicitations et vœux de bonheur.

MESSES A BOUTIGNY-PROUAIS

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - J-M BARRIE - 02 37 65 15 82 - j-marc.barrie@orange.fr

Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Bernard BENIT - 06 62 93 68 75 - marie-angele.schmitt@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Baptiste DOUINE - 06 74 52 18 15 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAIS

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Gil MARECHAL - 06 74 52 39 79 - marechal.gil@free.fr

MESSAMBIA Zumba Fitness

Alexandra PEETERS- 06 73 40 45 61 - messambia@hotmail.fr - www.messambia-zumba.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAIS

02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00

bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Caroline DIPELINO- 06 64 41 18 27 - rpe.boutigny-prouais@hotmail.fr - bebe.d@infonie.fr

GARDES DE MEDECIN Composer le 15

HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00

GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64

sur rendez-vous le mardi matin

à la mairie de Boutigny